

*L'impôt—Loi*

Il importe de signaler que parmi les pays qui jouissent d'une grande liberté de production, comme la Suède, les États-Unis et le Canada, production non étatisée, faut-il préciser. C'est aussi chez nous que la consommation des programmes gouvernementaux est la plus élevée. Ce que je veux dire, c'est qu'à cette époque cruciale de notre histoire, quand nous nous inquiétons au sujet de l'argent, des taux élevés d'intérêt, de l'inflation, de la possibilité de maintenir notre niveau de vie, nous devons savoir que dans chacun des pays que j'ai mentionnés, le régime de libre entreprise que j'ai décrit, ainsi que les programmes sociaux, sont interdépendants. Ils s'appuient et se maintiennent mutuellement. Les députés, le milieu des affaires et les réformateurs sociaux ne doivent pas se mettre de bâtons dans les roues.

Comme je l'ai signalé, tout mariage est habituellement fait de compromis. Chacun des systèmes que j'ai décrits a ses limites et ne peut donner plus que ce dont il est capable.

Les limites actuelles de l'entreprise privée sont fixées par la société même en matière d'éthique et de responsabilité, mais les limites de la réforme sociale dépendent de nos moyens financiers. C'est là un point important. Le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) a proposé que nous réduisions les dépenses tout en dépensant plus pour un groupe précis de Canadiens, à savoir les femmes de 60 à 65 ans. Voilà le paradoxe, car les limites de la réforme sociale sont fixés par nos moyens financiers. Nous ne pouvons pas nous payer une justice totale ou un environnement parfaitement propre à l'heure actuelle, mais nous pouvons nous permettre de donner à tous et chacun les mêmes possibilités, sinon le même revenu.

Les problèmes qui font le défi des années 80 pour le Canada sont énormes. Mais ils sont stimulants et me font envier ceux qui sont assez jeunes pour relever les défis de l'avenir. Il faut remplacer les vieilles usines et les machines usées. Les besoins de capitaux dans les années 80 excéderont probablement 1,000 milliards de dollars. Il n'est que naturel que l'on propose de réduire entre-temps les dépenses en matière de bien-être, d'assurance-maladie, de paiements de transfert ou d'autres programmes qui font partie de la mosaïque canadienne.

● (1640)

Je tiens simplement à dire que je respecte le régime de la libre entreprise. Sa productivité est due à des patrons dynamiques, à des bâtisseurs, à des créateurs, à des innovateurs et à des initiateurs. Elles est due également à des travailleurs qui demandent que leurs efforts et leurs talents soient récompensés. Elle résulte de la motivation, des récompenses et des punitions qui façonnent le comportement. Le régime de la libre entreprise a mis plus de 200 ans à se perfectionner, alors que nos programmes sociaux, pour la plupart, datent du 20<sup>e</sup> siècle.

Voilà pourquoi j'estime que le moment est venu pour nous de retirer nos œillères, car les mots qui décrivaient les idéologies ne signifient plus ce qu'ils signifiaient naguère. Les entreprises tendent à se constituer en monopoles au nom de l'individualisme, et les particuliers tendent vers la démocratie au nom du collectivisme. C'est le temps pour les réformistes sociaux du Nouveau parti démocratique d'abandonner leurs idées préconçues à l'égard du monde des affaires, à moins qu'ils ne tiennent

à bloquer toute réforme. C'est le temps également pour ceux d'entre nous qui ont foi en l'entreprise privée de cesser de voir dans toute réforme une énorme assiette au beurre, à moins qu'ils ne tiennent à ce que le monde des affaires n'ait pas sa place dans la nouvelle société.

Je suis sûr que les politiques du ministre des Finances (M. MacEachen) sont les bonnes. Il faut du courage à un ministre pour rester attaché à une politique impopulaire politiquement. Il est évident que c'est une des conséquences des effets déploraux de la hausse des taux d'intérêt. Cependant, cette politique traduit l'imbrication de notre politique avec celle des États-Unis. Il faudrait peut-être en retirer la leçon qu'à l'avenir, au cours des dix prochaines années, nous pourrions nous donner les moyens d'une plus grande indépendance dans nos politiques économiques et notre approche aux problèmes. Mais tant et aussi longtemps que l'inflation demeurera l'ennemi numéro un, comme les Canadiens l'ont bien compris si on en juge par le sondage Gallup d'aujourd'hui, le ministre des Finances n'a d'autre choix que de nous demander à tous de faire preuve spontanément de modération, pour éviter qu'elle ne nous soit imposée. Notre pays a un magnifique avenir, la reprise économique viendra plus tôt que la plupart des gens ne le croient.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, notre bien-aimé collègue de la péninsule du Niagara . . .

**M. Mackasey:** Lincoln.

**M. Lambert:** Lincoln?

**M. Whelan:** Abe Lincoln.

**M. Lambert:** N'exagérons rien! Ni lui ni moi ne ressemblons, disons, physiquement, à Abraham Lincoln. Mais je n'ai pu retenir un sourire quand il a dit dans sa péroraison qu'il faudrait accéder à la demande du ministre des Finances (M. MacEachen), et faire preuve de modération. Dans son dernier budget, le ministre des Finances annonçait une hausse de 22 p. 100 des dépenses. C'est cela la modération? J'invite notre collègue, le député de Lincoln (M. Mackasey), à lire le discours prononcé le 16 février par mon collègue, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) . . .

**M. Mackasey:** Je l'ai lu.

**M. Lambert:** . . . pour faire justice de l'air de doute qui est apparu sur la figure du ministre d'État (Finances) (M. Bussières) au sujet de cette augmentation. Il a dit que l'augmentation n'était peut-être que de 16 p. 100. C'est une question de point de vue: comptabilité nationale ou comptabilité budgétaire. En tout cas, il est absolument certain que l'augmentation véritable est de 22 p. 100.

J'estime que le bill C-93 est l'un des plus repoussants et des plus inconsistants qui soient. La Chambre a finalement refusé d'adopter le bill C-94, même si les méthodes employées ont été quelque peu hors de l'ordinaire. Le fait est que le bill C-94 n'existe plus. Il a été scindé en huit ou neuf projets de loi, comme cela aurait dû être fait dès le départ. Je m'oppose à ce projet de loi et je voterai contre, non pas sur le fond mais sur la forme.